



DIRECTION DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
AUX RÉSEAUX

COMMUNIQUÉ N° 15-ES (11-12)

DESTINATAIRES : Mesdames et Messieurs les Gestionnaires
de l'effectif scolaire des commissions scolaires

DATE : Le 27 août 2012

**OBJET : Dépôt de listes dénombrant quatre situations pour le secteur
de la formation professionnelle en date du bilan 4 pour l'année
scolaire 2011-2012**

La Direction générale du financement et de l'équipement (DGFE) a déposé, à la section *Productions* de son site Internet (www.mels.gouv.qc.ca/dgfe), les listes des élèves inscrits en alternance travail-études, en concomitance, en reconnaissance des acquis et des compétences et des élèves excédant de 20 % la durée normative des programmes au secteur de la formation professionnelle pour l'année scolaire 2011-2012.

Pour accéder à ces listes d'élèves, vous devez vous identifier à l'aide du code d'utilisateur et du mot de passe qui vous ont été attribués, puis sélectionner « Listes des secteurs de la FGA et de la FP (Commissions scolaires) ». Ensuite, sélectionner « Effectif scolaire 2011-2012 (Bilan 4) ATE, RAC, Concomitance et Excédent » et choisir ensuite, s'il y a lieu, l'une des quatre listes suivantes :

- Reconnaissance des acquis et des compétences (400 \$ par élève);
- Formation générale suivie en concomitance avec un programme de FP menant à un DEP;
- Heures sanctionnées excédant 20 % de la durée normale d'un programme;
- Alternance travail-études (ATE) en formation professionnelle.

... 2

Pour tout complément d'information, je vous invite à acheminer votre demande de renseignements à l'adresse DOFR-CONTROLE-EFFECTIF@mels.gouv.qc.ca ou à communiquer avec l'analyste responsable de votre dossier à la Direction des opérations financières aux réseaux.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice des opérations financières
aux réseaux,



Catherine Tremblay

c. c. Responsables de l'effectif scolaire en formation professionnelle
M^{me} Anne-Marie Carpentier, directrice DPSM
M^{me} Danielle Langlais, DPSM
M. Simon Gignac, DPSM